



# Séance inaugurale

la vision sectorielle de l'action  
sociétale  
« le logement social comme facteur  
d'empowerment »





# CONTEXTUALISATION DE LA VISION

KEVIN OPDECAM

DIRECTEUR DIRECTION STRATÉGIE  
ET POLITIQUE



# LES PROJETS STRATÉGIQUES: UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

## 1. Historique

- La co-construction: une culture sectorielle?
- CDG niveau 2: 2022 - 2026

## 2. Nous co-créons une gouvernance

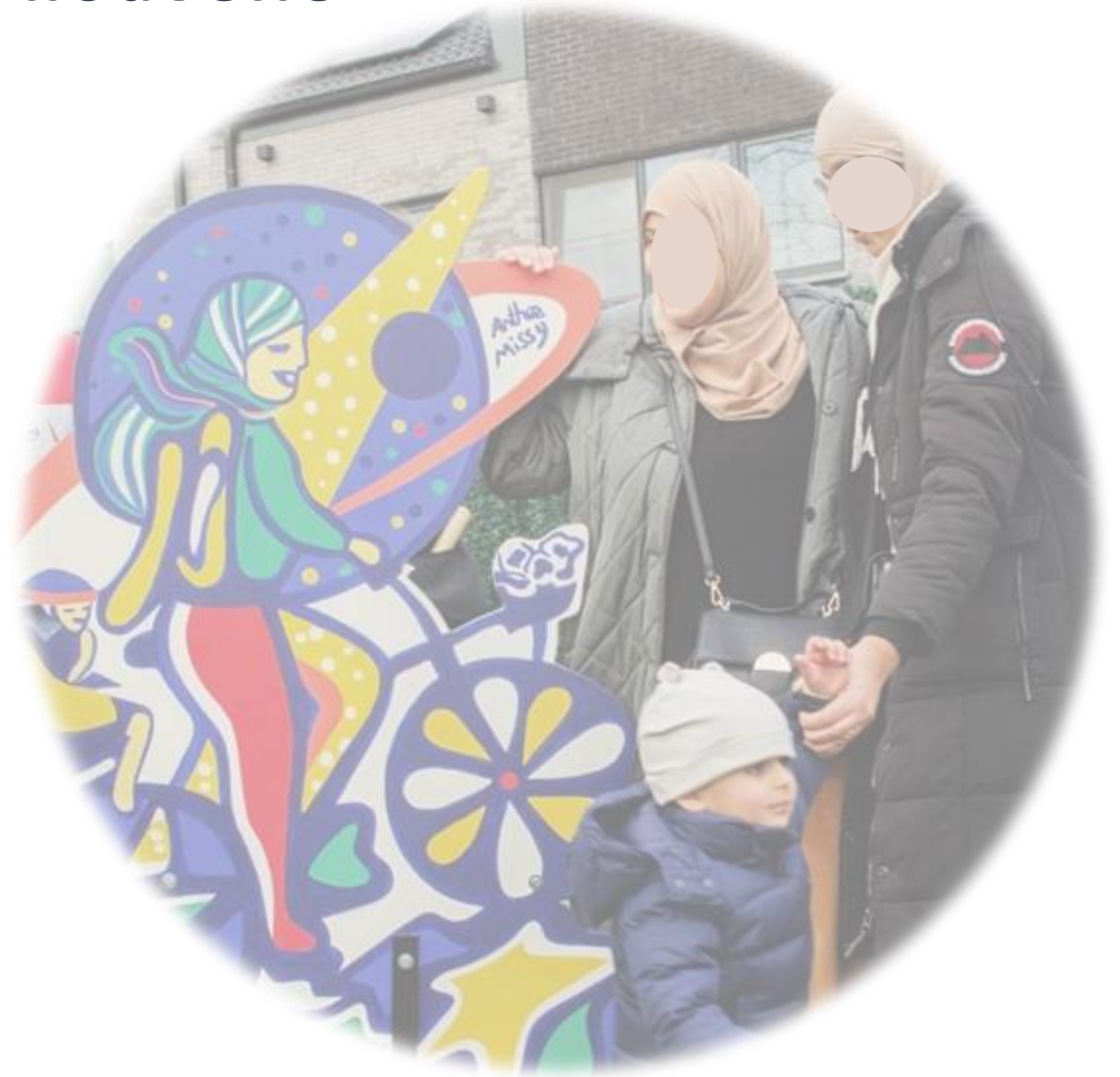
- Comité de projet – Comité de pilotage – Comité Stratégique
- Les projets stratégiques:
  - *GIPRAC*
  - *Cadastre*
  - *Le financement du secteur*
  - *Un nouveau système d'attribution*
  - *Une stratégie de l'action sociétale*



# Les projets stratégiques: une nouvelle gouvernance

## 3. Où en sommes nous?

- Programme Artemis
  - GIPRAC
  - Cadastre
- Financement du secteur
  - Propositions de réformes du calcul de loyer et l'ARS ✓
  - Coûts normés
  - Domus Bruocsella
- Un nouveau système d'attribution ✓
- Stratégie action sociétale ✓



# Le mémorandum de la SLRB 2024

## 4 Axes du mémorandum

- Les projets stratégiques pour assurer la durabilité du secteur
- La SLRB et le secteur du logement social
- Le secteur du logement social, moteur d'innovation
- La SLRB, un acteur publique régional

## L'action sociétale

- 6. Développer les quartiers
- 7. Stratégie d'émancipation sociale par l'habitat
- 14. Participation du locataire social
- 15. Sécurité sur les sites de logement sociaux
- 20. Accompagnement des locataires à un usage éco-responsable de leur logement
- 22. Clauses sociales – insertion au travail des locataires via les projets de rénovation



# Les plans stratégiques

## Contrat de gestion niveau 2

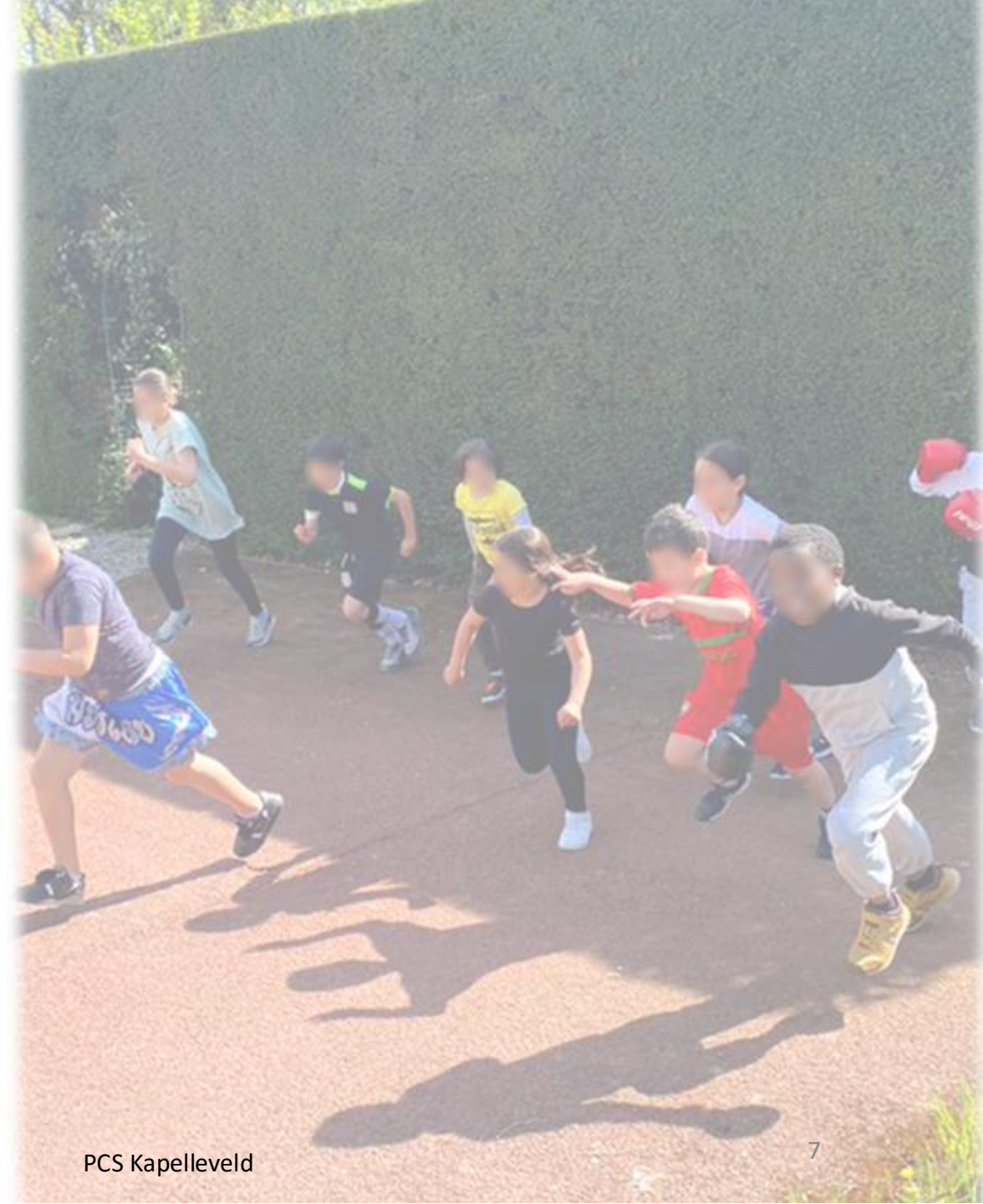
- Implémentation de la stratégie dans chaque SISP
- Suivi et monitoring



# VISION SECTORIELLE DE L'ACTION SOCIÉTALE

## VISION MISSION CADRE

- CATHERINE GROSJEAN  
(*SLRB – DIRECTRICE ACTION SOCIÉTALE*)
- DAISY AUQUIER  
(*EVERECITY – DIRECTRICE DU PÔLE LOCATIF*)
- AZIZ SOPI  
(*EN BORD DE SOIGNE – DIRECTEUR GÉNÉRAL*)
- VASSILIS ALEXANDRIS  
(*IMPACT – PUBLIC SECTOR CONSULTING*)



# DÉROULEMENT

1. LIGNE DU TEMPS
2. CONTRAT DE GESTION
3. OBJECTIFS STRATÉGIQUES
4. MISSION – VISION
5. SUITES





# Ligne du temps

Création d'une direction spécifique dédiée à l'action sociale à la SLRB  
**Direction action sociale**

- Vision Stratégique action sociale  
- Espaces collectifs  
- 2% accompagnement en milieu habité  
**Adoption du CDG 2**

10/2020

11/2021

1/2022

11/2022

2/2023

Ce CDG place le locataire social au centre des préoccupations et comme objectif central: l'inclusion des habitants des logements sociaux  
**Adoption du CDG 1**

La direction action sociale est agrandie et intègre désormais les Cellules Action sociale, Innovation Hub et le 101<sup>e</sup>%  
**Direction Action SOCIÉTALE**

Lancement des rencontres avec les SISP en vue d'alimenter la démarche autour de la co-construction d'une vision partagée de l'action sociétale (art. 38 CG2)  
**Kick off objectif CG2**

# Ligne du temps

Rencontre des SISP et réalisation d'un état des lieux par quartier de l'action sociale

**État des lieux action sociale**

9/2023

7/2024

Co-construction d'une vision, des missions et objectifs stratégiques

**Vision sectorielle**

Séance inaugurale

**Aujourd'hui**



# Introduction

## Mission globale

### Art. 30 du CDG 1 (2021-2025) :

1. Constituer un **panel d'experts** chargé de redéfinir la stratégie du travail social de la SLRB en collaboration avec ses partenaires. Dans le cadre de cet exercice, le panel s'appuiera sur :
2. la réalisation d'un **diagnostic régional des réalités sociales**
3. ainsi que des **besoins des sisp** en matière d'actions sociales ;
4. l'identification des **partenaires** régionaux, communautaires, universitaires et associatifs notamment, afin de mutualiser la connaissance de terrain et de développer des actions répondant aux besoins des acteurs de terrain et aux habitants des quartiers;
5. une analyse de l'articulation de l'ensemble des **dispositifs sociaux en place** (projets de cohésion sociale (pcs), service d'accompagnement social aux locataires sociaux (sasls), conseil consultatif des locataires (cocolo) et aide à la vie journalière (AVJ) ;
6. les **retours de la slrb** dans son rôle de soutien aux sisp dans l'exercice de leurs missions sociales.
7. Sur base des résultats formulés par le panel d'experts, réaliser une note stratégique pour améliorer le **« vivre ensemble »** au sein des quartiers.

### Art. 38 du CDG 2 (2021-2025) :

Sur base de l'état des lieux, constituer un panel d'expertises (prévus à l'article 30 du CDG 2021-2025), composé notamment de la SLRB, des SISP, d'académiciens et experts scientifiques ainsi que de représentants du terrain. Ce panel d'expertises élaborera (CDG niv 2) :

1. une **cartographie** permettant d'objectiver et de visualiser la situation socio-économique des quartiers , basée notamment sur les diagnostics locaux ;
2. une **analyse des besoins en ressources humaines** pour développer l'action sociale au niveau de chaque quartier. Cette analyse tiendra compte des effectifs de la SISP mais également du SASLS
3. une **note stratégique** pour améliorer le « vivre ensemble » au sein des quartiers tenant compte des réalités locales, des valeurs reprises dans la vision de ce contrat et des aspects diversité (gender mainstreaming, PMR , multiculturalité) ;
4. un **cadre commun minimum** nécessaire —et moyens associés— pour organiser les missions sociales au sein de chaque SISP ;
5. une proposition de **tableau d'évaluation** en concertation avec les SISP reprenant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de l'action sociale ;
6. une **communication des résultats** et indicateurs qualitatifs et quantitatifs produits au niveau de l'action sociale afin de mettre en valeur ce qu'elle produit comme plus-value dans le secteur.

CDG de niv 1



CDG de niv 2





# Axes stratégiques et objectifs opérationnels de l'action sociale

**Axes stratégiques:** Effets recherchés et piliers de la construction stratégique en traduction de la mission et de la vision

Une mission

Le maintien du **droit au logement**, et la contribution à la **qualité de vie et à l'empowerment des personnes** par l'habitat ainsi qu'à la **cohésion sociale** dans les quartiers.

Une vision

En tant qu'actrices au service d'un **projet d'émancipation sociale par l'habitat**, les SISP's et la SLRB mettent **l'Humain au centre de leur démarche**. L'ensemble des partenaires et des **agents collaborateurs des SISP's et de la SLRB** contribuent à cet objectif

Axe stratégique 1  
**(Mieux) répondre aux enjeux et aux problématiques du bâti et des infrastructures**

Axe stratégique 2  
**Renforcer l'accompagnement social**

Axe stratégique 3  
**Insuffler une dynamique positive dans le quartier**

Axe stratégique 4  
**Activer - développer l'interaction et la complémentarité entre les différents acteurs**

# Mission, Vision et objectifs de l'action sociale

## Une mission

Le maintien du **droit au logement**, et la contribution à la **qualité de vie** et à **l'empowerment des personnes** par l'habitat ainsi qu'à la **cohésion sociale** dans les quartiers.

## Une vision

En tant qu'actrices au service d'un **projet d'émancipation sociale par l'habitat**, les SISP's et la SLRB mettent **l'Humain au centre de leur démarche**. **L'ensemble** des partenaires et des **agents collaborateurs des SISP's et de la SLRB contribuent** à cet objectif

## 4 axes stratégiques

Axe stratégique 1  
**(Mieux) répondre aux enjeux et aux problématiques du bâti et des infrastructures**

Axe stratégique 2  
**Renforcer l'accompagnement social**

Axe stratégique 3  
**Insuffler une dynamique positive dans le quartier**

Axe stratégique 4  
**Activer - développer l'interaction et la complémentarité entre les différents acteurs**

## 17 objectifs opérationnels

- 1.1 Dresser un état des lieux des problématiques et des besoins régionaux en termes de bâti, d'infrastructures et d'espaces et les monitorer
- 1.2 Assurer une consultation constructive dans le cadre de projets de construction et de rénovation et le cas échéant, repenser les projets
- 1.3 Améliorer l'usage et le respect du bâti par l'information, la formation et davantage d'interactions
- 1.4 Contribuer à améliorer la performance et la polyvalence du bâti et des espaces
- 1.5 Mieux penser les espaces collectifs et exploiter l'ensemble de leurs fonctions
- 1.6 Mettre en place une gestion dynamique des espaces collectifs

- 2.1 Développer la proactivité envers les publics fragilisés
- 2.2 Développer un cadre d'accueil collectif d'information, de sensibilisation et d'échange
- 2.3 Garantir un accueil, un suivi et un accompagnement individuel des locataires dans le cadre du maintien de leur droit au logement
- 2.4 Mettre le bénéficiaire au cœur de tous les métiers des SISP

- 3.1 S'intégrer dans et renforcer les dynamiques locales
- 3.2 Être un acteur du développement territorial (quartier)
- 3.3 Soutenir l'appropriation de l'espace de vie (quartier) par les habitants

- 4.1 Identifier et activer les acteurs au sein du territoire
- 4.2 Apprendre à collaborer ensemble, (identifier les besoins, les complémentarités et les collaborations)
- 4.3 Penser le réseau en concertation avec les habitant.e.s
- 4.4 S'engager dans et/ou initier la dynamique du réseau

## Un objectif opérationnel transversal

**Assurer une connaissance fiable des réalités sociales des habitants et de leur environnement à travers des outils de diagnostic performants et homogènes**

# Socle stratégique de l'action sociale

## Socle stratégique

Axe stratégique 1  
**(Mieux) répondre aux enjeux et aux problématiques du bâti et des infrastructures**

Axe stratégique 2  
**Renforcer l'accompagnement social**

Axe stratégique 3  
**Insuffler une dynamique positive dans le quartier**

Axe stratégique 4  
**Activer - développer l'interaction et la complémentarité entre les différents acteurs**

### Socle minimal

Assurer une connaissance fiable des réalités sociales des habitants et de leur environnement à travers des outils de diagnostic performants et homogènes

- Dresser un état des lieux des problématiques et des besoins régionaux en termes de bâti, d'infrastructures et d'espaces et les monitorer
- **Améliorer l'usage et le respect du bâti par l'information, la formation et davantage d'interactions**
- **Mieux penser les espaces collectifs et exploiter l'ensemble de leurs fonctions**
- **Assurer une consultation constructive dans le cadre de projets de construction et de rénovation et le cas échéant,**

- Améliorer la performance et la polyvalence du bâti et des espaces
- Mettre en place une gestion dynamique des espaces collectifs

- Garantir un accueil, un suivi et un accompagnement individuel des locataires dans le cadre du maintien de leur droit au logement
- Développer la proactivité envers les publics fragilisés
- **Mettre le bénéficiaire au cœur de tous les métiers des SISP**
- Développer un cadre d'accueil collectif, d'information, de sensibilisation et d'échange

- S'intégrer dans et **renforcer les dynamiques locales** – et œuvrer à la cohésion sociale

- Soutenir l'appropriation de l'espace de vie (quartier) par les habitants
- Être un acteur du développement territorial (quartier)

- Identifier et **activer les acteurs au sein du territoire**
- Apprendre à collaborer ensemble, (**identifier les besoins, les complémentarités et les collaborations**)

- Penser le réseau en concertation avec les habitant.e.s
- S'engager dans et/ou initier la dynamique du réseau



# Étapes

## Validation et officialisation:

- Accord du CRC le 17 juin
- Accord du CA de la SLRB le 18 juillet 2024
- Diffusion de cette vision/mission (séance du 10/09, assemblée plénière PCS du 15/10, publication sur le web et dans Contour)

## Suites de la dynamique

- Mise en place de Rencontres bimestrielles de l'action sociétale pour garder un lieu d'échange et de réflexion. Première réunion le 12/09
- Etude (moyens pour permettre la stratégie d'action sociale) pour atteindre les objectifs de cette stratégie action sociale



# Merci



PCS Akarova



PCS de là Haut



PCS Bempt



PCS Helmet